

JOURNAL FRANCO-ESPAGNOL, CATHOLIQUE ET MONARCHIQUE

Rédaction et Administration rue Chegaray, n° 46, au 1^{er}

BAYONNE, Vendredi 1^{er} Janvier 1875

Bayona y su departamento.....	un mes....	2 fr. "
Id. id.	trimestre..	6 "
Fuera del departamento.....	un mes....	2 50
Id. id.	trimestre..	7 50
España.....	un mes....	10 reales.
Id.	trimestre..	30 id.
Estrangero	id.	10 fr. "
Ultramar.....	id.	12 50
Un numero.....		50 c. de real.

ANUNCIOS :

La línea.....	1 real.
Reclamos. la línea.....	2 id.

Bayonne et le département.....	trois mois.....	6 fr. »
Autres départements.....	un mois.....	2 50
Id. id.....	trois mois.....	7 50
Espagne.....	un mois.....	10 réaux
Id.....	trois mois.....	30 id.
Etranger.....	id.....	10 fr. »
Outremer.....	id.....	12 50
Un numéro.....		» 15

ANNONCES :

La ligne.....	»	25
Réclames, la ligne.....	»	50

FRANCAIS

EL DERECHO POLITICO
Y EL DERECHO CIVIL

NOTICIAS DE ESPAÑA

LE DROIT POLITIQUE
ET LE DROIT CIVIL

NOUVELLES D'ESPAGNE

Saint-Jean-de-Luz 27 décembre.

En Espagne, où la noblesse est si nombreuse, ces 262 signatures représentent tout au plus un millièrne de cette classe éminemment royaliste. Puis, pourquoi cette absence de signatures? Pour

te de esa ausencia de firmas? ¿Porqué ese título de *Alteza*, siendo de rigor el de *Majestad*?

El joven Alfonso no habla apenas, y con motivo, de su derecho, y habla en demasía de *liberalismo*, de *parlamentarismo*.

Leyendo ese manifiesto, cree uno leer los del infante a quienes los cristinos apellidaban: la *inocente Isabel*.

El reinado de Doña Isabel de Borbon principió en octubre 1833, y concluyó en Setiembre de 1868. En este período de 35 años, ha sido combatido por diez y siete *pronunciamientos* y cinco guerras carlistas, y transformado por siete constituciones ó reformas.

Hé aquí la relación de los pronunciamientos habidos en España desde la muerte de Fernando VII en 1833 hasta 1868.

1.º 1836. Insurrección de los sargentos en Madrid. El capitán general Quesada fué asesinado y arrastrado por las calles.

2.º 1837. El sargento García obliga puñal en mano á la regenta Doña María Cristina, á firmar una constitución progresista.

3.º 1840. Espartero espulsa á Doña María Cristina y se hace nombrar regente.

4.º 1841. Pronunciamiento de los generales don Diego de León y D. Manuel Concha. El primero fué fusilado y el segundo consiguió escaparse.

5.º 1843. Narvaez entra en España auxiliado por Luis Felipe (gracias á la promesa de los dos casamientos); da la batalla de Ardoz, y espulsa á su turno á Espartero.

6.º 1845. Pronunciamiento de O'Donnell capitán general de Navarra en Pamplona, quien se vió obligado á emigrar.

7.º 1848. Doble insurrección en Madrid y en Galicia, Prim y Buceta al frente de la primera. Muerte del ayudante de Narvaez al hacer á este una descarga. Uno de los trabucos tomados á los revoltosos llevaba en la culata el nombre « Juan Prim. » Julgoso cae herido mortalmente en la puerta del sol.

8.º 1854 febrero 2. El cura merino da una puñalada á Doña Isabel que iba á la capilla de palacio poco después de su parto.

9.º 1854. En febrero el general Hory se pronuncia en Zaragoza al frente de cuatro escuadrones. Poco días después fue batido preso, y fusilado.

10.º 1854. Gran revolución de O'Donnell. Pronunciamiento de Dulce con la caballería. Batalla de Vicalvaro. Espartero va á Zaragoza y pronuncia la ciudad al grito famoso de « cumplase la voluntad nacional. »

Nota. — Consignemos que la pretendida legitimidad de Doña Isabel fué oficialmente discutida por las Cortes Constituyentes ante las cuales se vió obligada á pronunciar estas palabras « cumplamos todos, yo la primera, la voluntad nacional. » Su reinado tenido por legítimo desde octubre de 1833, cambio entonces de hereditario en electivo.

11.º 1856. 48 de Julio. O'Donnell quita á Espartero. Desarma de la milicia Nacional. Triunfo de la unión liberal.

12.º 1857. Movimiento socialista de Andalucía. Lasala fusila á docenas los sublevados de Arahal, Sevilla, etc.

13. 1862. Guerra imprudente y desastrosa retirada de Santo Domingo.

14. 1865. Pronunciamiento de Prim en Alcala cerca de Madrid.

1.º 1866. 22 de Junio. Insurrección de los artilleros dirigida por Prim y mandada por Pierrad.

16. 1867. Insurrección de Pierrad y Moriones en el alto de Aragón.

17.º 1868. 18 setiembre. — Coalición de Cadiz. — Batalla de Alcolea. Destronamiento en Madrid el 29 setiembre de Doña Isabel. — Triunfo del triunvirato Prim, Serrano, Topete.

Además de los ríos de Sangre derramada en estos pronunciamientos, ha corrido también en tiempo de elecciones para Cortes en las que se han votado las siguientes constituciones.

1.º 1834. — Estatuto real del 10 abril (Martínez de la Rosa) verdadera olla podrida de la constitución de Cadiz, de la carta de Carlos X etc.

2.º 1837. Constitución progresista (Espartero).

3.º 1845. Constitución moderada (Narvaez).

4.º 1852. Reformas reaccionarias de Bravo Murillo.

5.º 1854. Primera proposición en que se pedía la libertad de cultos, que con tanta elocuencia combatieron los diputados Nocedal (carlista), y Ríos Rosas (unionista).

6.º Constitución union liberal injerta en la moderada de 1845, obra de Posada Herrera y O'Donnell, presidente del Consejo de ministros.

7.º 1868. Proyecto de constitución democrática para preparar la venida de D. Amadeo, votada en 1869.

A estas luchas intestinas de los liberales hay que añadir las siguientes carlistas. 1.º Guerra civil de los siete años. — 2.º la del 49. — 3.º de 1854. — 4.º de 1860. — 5.º de 1868.

El reinado de Doña Isabel empezó en Octubre de 1833 y acabó en Setiembre de 1868. En ese período de treinta y cinco años fue combatido por diez y siete pronunciamientos y cinco guerras carlistas; y transformado por siete constituciones ó reformas.

Recomendamos esta triple exposición incontestable al joven príncipe Alfonso á los 262 firmantes de la felicitación, y á los conservadores imparciales de Europa.

No ha durado la paz nunca dos años seguidos; siempre la anarquía ha sido el estado permanente; y al fin el cantonalismo... la bancarrota.

NOTICIAS DE FRANCIA.

Nr. de Puysegur, ha dirigido la siguiente carta á l'Ere nouvelle :

« Candidato de los realistas del departamento, no tengo la pretension de imponer mi candidatura á los amigos del honorable Mr. Gazeaux. Los SS bonapartistas son libres de elegir al que bien les parezca, no sería menester que pudiera resultar de los resultados dados por vuestro diario respecto de su reunion, que yo me retiré ante su candidato. »

« Protesto contra insinuación semejante, y ruego á V. inserte mi carta en el número mas próximo de su periódico. »

« Servios recibir la seguridad de mi distinguida consideracion. Conde Roberto de Puysegur. »

Se dice en l'Union :

Suplicamos á los que se han agrupado bajo el septenario que lean y vuelvan á leer el discurso de Mr. Rouher.

Veran si el septenario es obstáculo para el Imperio.

Ya deben saber si es obstáculo para la república.

Nos agradan esas declaraciones francas de bonapartismo. Se niegan los comités de conspiración y se hace ver la conspiración en pleno ejercicio. ¿Que es la declaración de *Apelacion al pueblo*, sino un manifiesto atrevido contra la Asamblea nombrada por el pueblo?

¿Hay pues un derecho subsistente del pueblo contra los actos del pueblo! Y la nación á la cual invoca el mismo Mr. Rouher, puede á cualquiera hora anular las soberanas decisiones que ha tomado! ¿Donde se fija ese derecho permanente de la instabilidad?

Los canonistas del Septenario no quieren se ponga en duda la duración sacrosanta, que nada se quite de ella! ni un solo minuto! Y hé aquí que el gran canciller del bonapartismo viene á significarles que la apelacion al pueblo puede, en su hora disipar todo de un soplo, Septenario y Asamblea á la vez. Replican: no por cierto! Oh! qué valientes! ¡que intrépidos! conservan su logica y su valor para hacer uso contra los guardianes de lo que dura. de lo que es la *no apelacion al pueblo*, pero que es las leyes sin las que no hay pueblo.

No nos compadece Mr. Rouher. La *Republique française* habla mucho de su audacia; no vemos audacia alguna en su política; si vemos disolución, consecuencia, confianza; y porque hemos de sorprendernos? Mr. Rouher cree en la eternidad del Imperio! ¿que hacemos nosotros para desengañarlo?

Tengamos un gobierno de derecho, de fuerza, de duración, y no nos veremos obligados á oír profesiones de *apelacion al pueblo* que son un desafío no tan solo á la Asamblea, si es á la nación que en una hora de peligro de muerte le ha demandado la vida. Mr. Rouher habra puesto á la Asamblea en el caso de juzgar otra vez mas, si después de tres años ha llenado todos sus deberes.

La siguiente rectificación al proyecto de ley sobre la libertad de enseñanza superior ha sido presentada por los SS. Chesnelong, de Bescastel, Lucien Brun, Kolb-Bernard, de Bonald, Monseñor Dupanloup, Keller, Ernould y Besson, miembros de la Asamblea nacional :

Redactar como sigue el artículo 13 :

« Las universidades libres tendrán derecho á conferir los grados de la enseñanza superior bajo las cuatro condiciones siguientes :

1.º Deberán comprender lo menos cuatro facultades ;

2.º Cada una de esas facultades será provista de tantas y profesores que las de las facultades correspondientes del estado que contienen las menos ;

3.º Deberán tener los menos cinco años de existencia ;

4.º No podrán proceder á las pruebas correspondientes á la colación de los grados, mas que los profesores titulares ó suplentes de la facultad que sean provistos del grado de doctor.

« La prueba de que llenan estas condiciones se hará por el ministro, sobre el informe del consejo superior de instruccion pública. »

Puoi ce titre d'Altesse, celui de Majesté étant de rigueur?

Le jeune don Alphonse ne parle guère, et pour cause, de son droit, et il parle trop de *libéralisme*, de *parlementarisme*.

En lisant ce manifiesto, on croit relire ceux de l'infant que les Cristinos appelaient : l'innocente Isabelle.

Le règne de Doña Isabelle de Bourbon a commencé en octobre 1833 et fini en septembre 1868. Dans cette période de trente-cinq années, il a été combattu par dix-sept *pronunciamientos* et cinq guerres carlistes, et transformé par sept constitutions ou réformes.

Voici un aperçu des révolutions qui ont désolé l'Espagne depuis octobre 1833, mort de Ferdinand VII :

I. — 1836. — Insurrection à Madrid de plusieurs sergents. — Quesada capitaine-général, est traîné dans les rues de la capitale et assassiné.

II. — 1837. — Le sergent Garcia force, le poignard à la main, la régente dona Cristina á signer une Constitution progressiste.

III. — 1840. — Espartero expulse dona Cristina et se fait nommer régent.

IV. — 1841. — *Pronunciamiento* des généraux don Diego Leon et don Manuel Concha. — Le premier est pris et fusillé ; le second parvient á s'échapper.

V. — 1843. — Narvaéz, secondé par Louis Philippe, sous la promesse du double mariage, rentre en Espagne, livre la bataille d'Ardoz et expulse, á son tour, Espartero.

VI. — 1845. — *Pronunciamiento* de O'Donnell, capitaine général de la Navarre, á Pampelune. — Il est forcé d'émigrer.

VII. — 1848. — Double insurrection á Madrid et en Galice. — Prim et Buceta commandant la première. — On fait feu sur Narvaéz, on ne tue que son aide de camp. — Detail á noter : Un des tromblons pris aux insurgés portait sur la crosse : « Juan Prim. » — Fulgoso, capitaine général, accourt sur la *Puerta del Sol*, et tombe mortellement frappé.

VIII. — 1854. — 2 février. — Le curé socialiste Mérino frappe d'un coup de poignard dona Isabelle, qui relevait de couches et revenait de la chapelle du palais.

IX. — 1854. — En février le général Hori fait un *pronunciamiento* á Saragosse, á la tête de quatre escadrons. — Battu quelques jours après, il est pris et fusillé.

X. — 1854. — Grande révolution d'O'Donnell. — *Pronunciamiento* de Dulce avec la cavalerie. — Bataille de Vicalvaro. — Espartero quitte Logrono et prononce á Saragosse la fameuse phrase : « *Cumplase la voluntad nacional* » (Que la volonté nationale s'accomplisse.)

Nota. — Consignons bien haut que la prétendue légitimité de dona Isabel fut alors publiquement et officiellement contestée par les Cortes constituantes, devant lesquelles elle dut prononcer ces propres paroles :

« *Cumplamos todos, yo la primera, la voluntad nacional.* » (Inclinons nous tous, moi la première, devant la volonté nationale.)

Sa royauté, prétendue légitime depuis octobre 1833, se transforma dès lors d'héréditaire en elective.

XI. — 1856. — 46 juillet. — O'Donnell renvoie Espartero. — On désarma la milice nationale. — Triomphe de l'union libérale.

XII. — 1857. — Mouvement socialiste d'Andalousie. — Lasala fusille par douzaines les insurgés de l'Arahal, Séville, etc.

XIII. — 1862. — Guerre imprudente et échec désastreux de Santo Domingo.

XIV 1865. — *Pronunciamientos* de Prim á Alcala, près de Madrid.

XV. — 1866. — 22 juin, révolte artilleros de Madrid dirigée par Prim, commandée par Pierrad.

XVI. — 1867. — Insurrection de Pierrad et Moriones dans le Haut-Aragon.

XVII. — 1868. — 18 septembre, coalition de Cadix. — Bataille d'Alcolea. — Déchéance á Madrid le 29 septembre de dona Isabel. — Triomphe du triumvirat : Prim — Serrano — Topete.

Le sang a coulé á flots dans tous ces *pronunciamientos*; il a coulé encore pendant les élections des Cortes qui ont voté les constitutions ci après :

I. — 1834. — *Estatuto real* du 10 avril (Martínez de la Rosa), véritable olla podrida de la Constitution de Cadiz, de la Charte de Charles X, etc.

II. — 1837. — Constitution progressiste (Espartero).

III. — 1845. — Constitution modérée (Narvaéz).

IV — 1852. — Réformes réactionnaires de Bravo Murillo.

V — 1854. — Déclaration pendant laquelle, pour la première fois, on propose la liberté des cultes, que combattirent avec tant d'éloquence Nocedal, carliste, Ríos Rosas, unioniste.

VI. — Constitution. — Union libérale, greffée sur celle modérée de 1845. L'œuvre fut de Posada Lerrana. — O'Donnell était président du conseil des ministres.

VII. — 1868. — Projet de Constitution démocratique.

tique préparant l'arrivée de don Amédée et voté en 1869.

A ces luttes intestines des libéraux, nous devons ajouter les guerres carlistes : 1.º de sept ans ; 2.º de 1849 ; 3.º de 1854 ; 4.º de 1860 ; 5.º de 1868.

Le règne de dona Isabelle de Bourbon a commencé en octobre 1833 et fini en septembre 1868. Dans cette période de 25 années il a combattu par dix-sept *pronunciamientos* et cinq guerres carlistes, et transformé par sept Constitutions ou réformes.

Nous recommandons ce triple exposé incontestable au jeune prince don Alphonse, aux 262 signataires de l'adresse et aux conservateurs impartiaux d'Europe.

Pas deux années consécutives de paix! — La guerre et l'anarchie á l'état permanent! — Et, au bout, le cantonalisme... la banqueroute.

NOUVELLES DE FRANCE

M. de Puysegur a adressé la lettre suivante á l'Ere nouvelle :

« Monsieur, « Candidat des royalistes du département, je n'ai pas la prétention d'imposer ma candidature aux amis de l'honorable M. Gazeaux. Messieurs les bonapartistes sont libres de choisir qui bon leur semble, mais il ne faudrait pas qu'il pût résulter du compte-rendu fait par vous de leur reunion, que je me relire devant leur candidat. »

« Je proteste contre une pareille insinuation et je vous prie d'insérer ma lettre dans votre plus prochain numéro. »

« Veuillez agréer l'assurance de ma considération très-distinguée, »

« Comte Robert de Puysegur. »

Nous lisons dans l'Union :

A ceux qui se tiennent accroupis sous le Septennat, nous demandons de lire et de relire encore le discours de M. Rouher.

Ils verront si le Septennat fait obstacle á l'Empire.

Déjà ils peuvent savoir s'il fait obstacle á la république.

Nous aimons ces franches déclarations de bonapartisme. On nie les comités de conspiration et on maintient la conspiration en plein exercice. Qu'est-ce que la déclaration d'*Appel au peuple*, sinon un manifeste hardi contre l'Assemblée nommée par le peuple?

Il y a donc un droit subsistant du peuple contre les actes du peuple! Et la nation qu'invoque M. Rouher, peut á tout heure invalider les décisions souveraines qu'elle a portées! On s'arrête ce droit permanent de l'instabilité? Les canonistes du Septennat ne veulent pas qu'on mette en doute sa durée sacro-sainte, que rien n'en soit ôté! pas une seule minute! Et voici que le grand chancelier du bonapartisme vient leur signifier que l'appel au peuple peut, á son heure, tout dissiper d'un souffle, Septennat et Assemblée á la fois. Répliquent-ils? Pas le moins du monde. Oh! les vaillants et les intrépides! ils gardent leur logique et leur courage pour s'en servir contre les gardiens de ce qui dure, qui est non l'*Appel au peuple*, mais les lois, sans lesquelles il n'y a pas de peuple.

Ne nous plaignons pas de M. Rouher. La *Republique française* parle beaucoup de son audace; nous ne voyons nulle audace dans sa politique; nous y voyons de la résolution, de la suite, de la confiance; en serions-nous surpris? M. Rouher croit á l'éternité de l'empire; que faisons-nous pour lui ôter sa chimère!

Ayons un gouvernement de droit, de force et de durée, et nous ne serons pas condamnés á entendre des professions d'*appel au peuple*, qui sont un déni public, non-seulement de l'Assemblée, mais de la nation, qui, dans une heure de péril de mort, lui a demandé la vie. M. Rouher aura mis l'Assemblée dans le cas de juger, une fois de plus, si depuis trois ans elle a rempli tous ses devoirs.

L'amendement suivant au projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur a été présenté par MM. Chesnelong, de Bescastel, Lucien Brun, Kolb-Bernard, de Bonald, Mgr Dupanloup, Keller, Ernoul et Besson, membres de l'Assemblée nationale :

« Rédiger comme suit l'art. 13 :

« Les universités libres auront le droit de conférer les grades de l'enseignement supérieur sous les quatre conditions suivantes :

1.º Elles devront comprendre ou moins trois facultés ;

2.º Chacune de ces facultés sera pourvue d'un tant de chaires et de professeurs que celle des facultés correspondantes de l'Etat qui en contient moins ;

3.º Elles devront avoir au moins cinq années d'existence ;

4.º Ne pourront procéder aux épreuves tendant á la colation des grades, que les professeurs titulaires ou suppléants de la faculté pourvus du grade de docteur.

« La constatation de ces conditions sera faite par le ministre, sur l'avis du conseil supérieur de l'instruction publique. »

Los grados y certificados librados por las universidades libres, darán todos, los mismos derechos que los títulos similares que emanen de las facultades del Estado.

Los príncipes de la casa de Borbon acaban de responder al manifiesto de su primo, el príncipe Alfonso, hijo de la es reina Isabel.

A su revindicación de la corona de España, el duque de Parma y el conde de Caserta, her mano de Francisco II Rey de Nápoles, han respondido tomando puesto en las filas del ejército carlista.

Hemos sabido que, efectivamente, esos nobles príncipes han conseguido pasar los Pirineos y han llegado al Cuartel general de Carlos VII.

Hoy celebra el clero orleanés las bodas de oro, y las bodas de plata de Monseñor Dupanloup.

Con motivo de su vigésimo quinto año de episcopado y quincuagésimo de Sacerdocio, Monseñor de Orleans recibirá las felicitaciones y los votos de todo su clero.

Después del fuese rumor que se corria, la Rosa de Oro, será ofrecida ere año por el Papa a la Reyna madre de Babieta que hace poco se convirtió al catolicismo.

Esta noticia que parece confirmarse produjo, una fuerte impresion en Berlin, en donde los ánim os siguen con marcada asencion la lucha dirigida por el príncipe de Bismarck contra la corbe del Vaticano.

Con mucho placer extraemos de un artículo sumamente notable que ha publicado la *Gazette de Nimes* M. Gaston Salvat, hoy su valeroso y habil redactor en jefe, el párrafo siguiente:

« El conde de Chambord escribía en 1866, á uno de sus amigos: « El año que acaba de finir no ha sido feliz para la Europa y en particular para la Francia. » Nosotros podemos decir que no ha sucedido lo mismo en este año. Verdad es que ha habido traiciones, debilidades y casi cobardías, pero esas desgracias, sensibles, han sido atenuadas por esperanzas que el tiempo ha podido dar á Europa y en especial á la Francia. Bismarck está desenmascarado; Pio IX habla de su proxima libertad, y D. Carlos casi no encunera ya las victorias de su heroica pequeña columna. Bismarck baja y Don Carlos sube: el coloso despótico es el que pone ya el primer pié en la tumba, mientras que detras de los Pirineos se levanta radiante y llena de porvenir la monarquía católica y nacional. »

Carta de Mons. Dupanloup.

Mons. Dupanloup ha dirigido la siguiente carta al director del *Journal de Florence*:

Versalles 18 de diciembre.

Señor Director:

« No podría espresaros bastante cuan conmovido y agradecido estoy por vuestras bondades para conmigo y al propio tiempo lo mucho que he sentido los disgustos que le han causado. Ambos sentimientos os aseguran en mi corazon un respetuoso afecto, cuyo testimonio os ruego tengais á bien aceptar. »

« Acabo de leer con igual asombro, igual á vuestra sorpresa las preguntas á las que os han obligado á contestar, sobre vuestra apreciación de mi carta á Mr. Minghetti y consecuencia de otro artículo, infinitamente demasiado benévolo para mi mismo, lo que soy el primero en confesar, atribuyéndome una influencia que seguramente no tengo. »

« Por lo que hace á mi carta al Sr. Minghetti creia en verdad que ya era cosa juzgada. La solución « inaceptable por la Iglesia, » es la que siempre, toda mi vida he repellido; pero la solución cuya posibilidad he indicado y de la que dije las espresas condiciones en mi carta á la *France*, ese *modus restituendi*, si, como con grande razon lo observais, si las cosas se pasasen con las condiciones formalmente espresadas por mi ¿ qué católico no se felicitaría por ello? »

« Además, y el *Osservatore romano* lo ha demostrado juiciosamente, habeis dado á los católicos, en toda esta discusión, un verdadero modelo de polémica leal, cortés y cristiana. »

Repito de nuevo, que os sirvais recibir la espresión de mi gratitud, y del sentimiento de los gustos que os hayan causado ataques tan inesperados, así como el homenaje de mi profunda y religiosa abnegación.

« Félix, obispo de Orleans. »

El ultimo consistorio

Segun ya lo anunciamos, el Padre Santo ha preconizado en el Consistorio del 21, un patriarca, tres arzobispos y treinta y cinco obispos.

Han sido promovidos:

Al patriarcado de Antioquia de los Sirios, monseñor Denis Jorge Scelhot, arzobispo de Alepo de los Sirios;

A la iglesia metropolitana de Tours, Mons. Carlos Teodoro Colet, obispo de Luçon;

A la iglesia metropolitana de Reims, Mons. Benito Maria Langenieux, obispo de Tarbes;

A la iglesia metropolitana de Florencia, monseñor Eugenio Ceconi, canónigo de la misma ciudad, arzobispo del Concilio del Vaticano.

Entre los obispos preconizados, figuran los siguientes:

Al obispado de Mans, Mons. Hector, Alberto, Carlos d'Outremont, obispo de Agen;

Al obispado de Tarbes, Mons. Cesar Angel Juan Bautista Jourdan, vicario general del arzobispado de Paris.

Al obispado de Agen, Mons. Juan Fonteneau, vicario general del arzobispado de Bordeaux.

El sagrado palio, ha sido pedido para la iglesia patriarcal de Antioquia y las metropolitanas de Tours, de Reims y de Florencia.

NOTICIAS RELIGIOSAS

Los *anales de Orleans*, cuentan un gracioso incidente de la vida del ex-padre Jacinto:

« El padre Captier, de venerada memoria, habia estado muy unido con el P. Jacinto, y lo amaba mucho. »

« Cuando su apostasia, intento varias veces aunque en vano de llegar á hablarle, pero el desgraciado carmelita, decidido á no escuchar a nadie, se barricaba en su casa. »

« El P. Captier ha sido muerto por la Commune sin haber podido volverlo á ver. »

« El joven sacerdote con quien yo me hallaba era amigo de ambos. Pensaba que muerto el P. Captier, quizás conseguiria lo que no pudo en vida y que hablaria mas elocuentemente desde la tumba al corazon del religioso caído. »

« Resolvi, me dije el joven sacerdote, ir á ver al ex-padre Jacinto. Era sobre dos meses antes de su casamiento. Vivía en Passy. »

« Se sorprendió al verme, y me dió la mano. »

« Vengo, le dije, á veros de parte de un muerto, »

« ¿ De un muerto? dijo, levantando la cabeza, é interrogandome con la mirada. »

« Si: del P. Captier. Le amabais y os amaba. »

« Hoy es su aniversario; os suplico vengais conmigo á su sepulcro. »

« Se quedó pensativo un momento, la frente baja, y luego alzando la cabeza: »

« Conforme, dijo: »

« Salimos; y como caían algunas gotas de agua, volví á tomar, un paraguas, y mientras bajaba las escaleras, oí una voz de muger: »

« No os esteis mucho tiempo, amigo mia. »

« El ex-padre Jacinto se conmovió mucho en el sepulcro del P. Captier. Oró y aun casi lloró. A la vuelta guardabamos silencio. Lo rompí de golpe, cual si despertase de un sueño, y continuando en alta voz el monólogo principiado en voz baja: »

« ¿ Cosa estraña! Cuanto me surede, habiase me predicho. Conocéis Le Broussay, dijo volviéndose hacia mi (convento de Carmelitas cerca de Bordeaux). Hay allá un anciano fraile español que vino á establecerse en él después de expulsado de su país. Es un hermano lego, muy ignorante, pero muy santo, una figura enérgica y estática á la vez, un verdadero fraile de Zurbarán. »

« Me agradaba hablar con él. Un día que acababa de predicar ante la comunidad, detuvo sobre mi su mirada fija y profunda y me dijo en su charreado medio frances y medio Español « os perdes el Alma; predicais demasiado bien, y os complace demasiado predicar bien. »

« Y á veis, cuando habeis predicado como hoy y que todos os felicitan, es preciso por la salvación de vuestra alma, bajar la capucha sobre vuestra cara, y vuestros ojos, así, para no ver nada mas; no vir nada mas, y poner un velo entre el mundo y vos. Sino... sois perdido. »

El fraile español ha recordado sin duda esa predicción al saber la apostasia del P. Jacinto. Se ve que tampoco este la ha olvidado. Pero no le ha contenido en su pendiente fatal.

Recibimos de Constantinopla, dice el *Univers*, una noticia muy feliz. La hija del Sr. baron Werther embajador prusiano en la sublime Puerta, acaba de combertirse al catolicismo. Esta abjuración, que alegrará á la Iglesia y particularmente al corazon de los súbditos católicos de S. M. el emperador de Alemania, parece cierto. Ha sido anunciada á S. Ema el cardenal Franchi, presidente de la congregación de la Propaganda, por Mons. Azarian, para que lleve, al Santo Padre, una noticia que para él será de inmenso consuelo.

Roma, 26 de Diciembre.

Con motivo de la renovación del año, en la recepción de los embajadores espirituales cerca de S. S. que ha principiado hoy, Mr. de Corcelles, ha sido colmado de atenciones por el Padre Santo.

« Les grades et certificats délivrés par les universités libres donneront tous les mêmes droits que les titres similaires émanant des Facultés de l'Etat. »

Los príncipes de la Maison de Bourbon viennent de répondre au manifeste de leur cousin, le prince Alphonse, fils de la reine Isabelle.

A sa revendication de la couronne d'Espagne, le duc de Parme et le comte de Caserte, frère de François II, roi de Naples, ont répondu en allant prendre place dans les rangs de l'armée carliste.

Nous apprenons, en effet, que ces nobles princes ont réussi à franchir les Pyrénées et sont arrivés au quartier-général de Charles VII.

Aujourd'hui, le clergé orléanais célèbre les noces d'or et les noces d'argent de Mgr Dupanloup.

A l'occasion de ces vingt-cinq ans d'épiscopat et de ses cinquante ans de prêtrise, Mgr l'évêque d'Orléans recevra les félicitations et les vœux de tout son clergé.

D'après un bruit fort répandu, la *Rose d'or* serait offerte cette année par le Pape à la reine-mère de Bavière, qui vient de se convertir au catholicisme.

Cette nouvelle, qui paraît se confirmer, a produit une très vive émotion à Berlin, où les esprits suivent avec une attention marquée la lutte engagée par le prince de Bismarck contre la cour du Vatican.

C'est avec infiniment de plaisir que nous extrayons d'un remarquable article publié dans la *Cazette de Nimes*, par M. Gaston Salvat, devenu récemment le courageux et habile réclameur en chef de ce journal royaliste le passage suivant:

« Le comte de Chambord écrivait, en 1866 à un de ses amis: « L'année qui vient de finir n'a pas été heureuse pour l'Europe, et en particulier pour la France. » Nous pouvons dire qu'il n'en a pas été de même, cette année. Sans doute il y a eu des trahisons, des faiblesses, j'allais dire des lâchetés, mais ces malheurs regrettables sont atténués par les espérances que le temps a pu donner à l'Europe, et en particulier à la France. Bismarck est démasqué; Pie IX parle de sa délivrance prochaine, et don Carlos ne compte déjà presque plus les victoires de son héroïque petite colonne. Bismarck baisse et don Carlos monte; c'est le colosse despotique qui met un premier pied dans la tombe, pendant que derrière les Pyrénées se lève, radieux et jeune d'avenir, la royauté catholique et nationale. »

Lettre de Mgr. Dupanloup.

Mgr. Dupanloup a adressé la lettre suivante au directeur du *Journal de Florence*:

Versailles, 18 décembre.

Monsieur le directeur,

« Je ne saurais assez vous dire combien je suis attristé en même temps des ennuis qui en sont pour vous la suite. Ces deux sentiments vous assurent dans mon cœur une respectueuse affection, dont je vous prie de vouloir bien agréer ici le témoignage. »

« Je viens de lire avec une surprise égale à la vôtre les questions auxquelles vous avez été obligé de répondre, par suite de votre appréciation de ma lettre á M. Minghetti et par suite d'un autre article, infiniment trop bienveillant pour moi-même, je suis le premier à le reconnaître, et qui m'attribue une influence qu'assurément je n'ai pas. »

« Quant á ma lettre á M. Minghetti, je croyais vraiment que c'était la chose jugée. La solution « inacceptable par l'Eglise, » c'est celle que j'ai, toute ma vie, toujours repoussée; mais la solution dont j'ai indiqué la possibilité et dont j'ai dit les conditions espresadas dans ma lettre á la *France*, ce *modus restituendi*, si, comme vous l'observez avec grande raison, si les choses se passaient dans les conditions formellement exprimées par moi, quel catholiques n'en devrait pas être heureux? »

« Au reste, et l'*Osservatore romano* l'a fait remarquer avec justesse, vous avez donné aux catholiques, dans toute cette discussion, un vrai modèle de polémique loyale, courtoise et chrétienne. »

« Encore une fois, veuillez agréer, monsieur, mes remerciements et ma vive gratitude, avec mes regrets pour les tristesses que des attaques aussi innatendues ont pu vous causer, et enfin l'hommage de mon profond et religieux dévouement. »

« Félix, évêque d'Orléans. »

Le dernier consistorio

Ainsi que nous l'avons annoncé, Notre Saint-Père le Pape a preconizado en el consistorio del 21, un patriarca, tres arzobispos y 35 évêques.

Ont été promus:

Au patriarcat d'Antioche des Syriens, Mgr Denis-Georges Scelhot, archevêque d'Alep des Syriens;

A l'église métropolitaine de Tours, Mgr Charles-Theodore Colet, évêque de Luçon;

A l'église métropolitaine de Reims, Mgr Benoit-Marie Langenieux, évêque de Tarbes;

A l'église métropolitaine de Florence, Mgr Eugène Ceconi, prêtre et chanoine de cette même ville, historien du concile du Vatican.

Parmi les évêques preconisés figurent les suivants:

A l'évêché du Mans, Mgr Hector-Albert-Charles d'Outremont, évêque d'Agén;

A l'évêché de Tarbes, Mgr César-Victor Ange-Jean-Baptiste Jourdan, vicaire général de l'archidiocèse de Paris;

A l'évêché d'Agén, Mgr Jean Fonteneau, vicaire général de l'archidiocèse de Bordeaux.

Le sacré pallium a été demandé pour l'église patriarcale d'Antioche et les églises métropolitaines de Tours, de Reims et de Florence.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Les *annales d'Orléans* racontent un curieux incident de la vie de l'ex-Père Hyacinthe:

« Le P. Captier, de mémoire vénérée, avait été très lié avec le Hyacinthe; il l'aimait beaucoup. »

« Lors de son apostasie, il tenta vainement, à bien des reprises différentes, d'arriver jusqu'à lui, mais le malheureux carme, décidé á n'écouter personne, se barricadait chez lui. »

« Le P. Captier a été tué par la Commune sans avoir pu le revoir. »

« Le jeune prêtre en compagnie duquel je me trouvais était un ami commun de l'un et de l'autre. Il pensait que le P. Captier mort pourrait peut-être ce qu'il n'avait pu vivant et qu'il parlerait plus éloquemment de sa tombe au cœur du religieux dechu: »

« Je me résolus, me dit le jeune prêtre, d'aller voir l'ex-Père Hyacinthe. C'était environ deux mois avant son mariage. Il demeurait á Passy. Il fut surpris en me voyant, mais me tendit la main. »

« Je viens vous trouver de la part d'un mort, lui dis-je. »

« D'un mort? fit-il en levant la tête et m'interrogeant du regard. »

« Oui, nu P. Captier. Vous l'aimiez et il vous aimait. C'est aujourd'hui son anniversaire: je vous demande de venir avec moi á sa tombe. »

« Il demeura pensif un moment, le front baissé, puis, relevant la tête: »

« Je veux bien, dit-il. »

« Nous sortimes; comme il tombait quelques gouttes d'eau, il entra pour échercher un parapluie, et tandis qu'il redescendait, une porte s'ouvrit á l'étage au-dessus, et j'entendis une voix de femme: »

« Ne restez pas longtemps, mon ami. »

« L'ex-P. Hyacinthe fut très ému au tombeau du P. Captier. Il pria il pleura presque. En revenant, nous gardions le silence. Il le rompit tout á coup, comme s'il sortait d'un rêve, et continuant tout haut le monologue commensé tout bas: »

« Chose étrange! Tout ce qui m'arrive m'avait été prédit. Vousconnaissez le Broussay, fit-il en se tournant vers moi (convent des Carmes, près Bordeaux). Il y a là un vieux moine espagnol qui est venu s'y établir après avoir été expulsé de son pays. C'est un frère convers, tres ignorant, mais tres saint, une figure enérgique et extatique á la fois, un vrai moine de Zurbarán. »

J'aimais á causer avec lui. Un jour que je venais de prêcher devant la communauté, il arrêta sur moi un regard fixe et profond et me dit dans son jargon semi espagnol: « Vous, vous perdrez votre âme, vous prêchez trop bien, et vous aimez trop á bien prêcher. »

« Vous voyez quand vous avez prêché comme aujourd'hui et qu'ils sont tous á vous faire des compliments, il faut pour la salvation de votre âme, rabattre votre capouce sur votre figure, devant vos yeux, comme ça, — pour ne plus rien voir, ne plus rien entendre et mettre un voile entre le monde et vous. Autrement vous êtes perdu. »

« Le moine espagnol a dû se rappeler sans doute cette predicción en apprenant l'apostasie du P. Hyacinthe. On voit que celui-ci non plus ne l'a pas oubliée. Mais elle ne l'a pas arrêté sur la pente fatale. »

Nous recevons de Constantinople, dit l'*Union*, une très heureuse nouvelle. La fille eu baron Werther, ambassadeur prussien aupres du sultan, vient de se convertir au catholicisme. Cette adjuration, qui réjouira l'Eglise et particulièrement le cœur des sujets catholiques de S. M. l'empereur d'Allemagne, paraît certaine. Elle a été annoncée á S. Em. le cardinal Franchi, président de la congrégation de la Propagande, par Mgr Azarian, afin qu'il portât au Saint-Père une nouvelle qui sera pour lui une immense consolation.

Rome, 26 décembre.

La réception, á l'occasion du nouvel an des ambassadeurs spirituels pres le Saint-Siège a commencé aujourd'hui par M. de Corcelles, que le Pape a comblé d'atentions.

Los hermanos ignorantes, juzgados por Mr. Cousin

(¡ Eso no es nada clerical!)

«... No quiera Dios que llegue nunca ; muy lejos de ello ! á escluir persona alguna de la educación popular. Jamás cesaré de llamar tan noble tarea, á todos los hombres de bien, á todos los ilustrados, sin excepción alguna de cultos ni de métodos. Pero sin embargo, lo confieso, sobre todo á los hermanos de la doctrina cristiana, á quienes me parece conveniente confiar las escuelas comunales absolutamente gratuitas ; como es especialmente á las hermanas de la caridad á quienes confiamos el cuidado de los enfermos en los hospitales.

Por de pronto es al servicio del pueblo que los estatutos de los hermanos los consagran ; y luego porque los ama el pueblo como consecuencia muy natural.

El pueblo es orgulloso, no quiere se le desprecie, y con las mejores intenciones del mundo, se puede tener aire de despreciarlo por poco que se tenga formas demasiado elegantes.

Los hermanos no nos desprecian, dice el pueblo. La facha un poco pesada y ordinaria propia de esos buenos hermanos, que los espone á algunas burlas, su humildad, su paciencia, sobre todo, su pobreza y desinterés (porque nada poseen particularmente los acercan al pueblo entre el cual viven y los hacen mirar con buenos ojos. El pueblo y la infancia requieren una paciencia sin límites : quien no se halla dotado de esa paciencia, que no sea maestra de escuela.

Finalmente por sus estatutos los hermanos enseñan gratuitamente. Les está prohibido pedir nada á los niños, y se contentan con muy poco para ellos y sus escuelas. He aquí gentes que parecen hechos á propósito para la instrucción primaria gratuita. »

V. Cousin.

(De la instrucción pública en Holanda — París 1832 p. 443).

CORRESPONDENCIA

Creemos de nuestro deber insertar la adjunta carta que acabamos de recibir.

Sr. Director de la VOIX DE LA PATRIE

Suplico á V. inserte las siguientes líneas, que de no hacerlo, remitiré al Correo de Bayona.

Ayer se presentó en mi casa un pobre carlista que llegaba de Navarra de paso para el ejército del Centro, á pedir una limosna que el Comité de Bayona le había rehusado.

¿Podría V., señor Director, explicarme lo que hace el Comité de todo el dinero que recibe del partido legitimista francés?

En mi concepto y en el de otras muchas personas, es un indefinible problema.

Reciba V. la seguridad de mi consideración.

Uno de sus mas constantes suscritores.

De el Cuartel Real del 26 del corriente copiamos el telegrama siguiente, el cual hasta la fecha no ha sido desmentido ni confirmado en su primera parte.

La segunda partida está confirmada por un telegrama de Santander que hemos recibido ayer.

Estella 27 diciembre, 10 h. 40 m. mañana.

D. Baldomero Espartero ha fallecido ; sus exequias se han celebrado hoy en Logroño.

Las autoridades de Logroño han embargado todas las caballerías de los carruajes y carros de la población para el convoy que el general Serrano prepara á fin de socorrer la plaza de Pamplona.

El alcalde de Pamplona a publicado un bando en el que anuncia que escaseando las existencias de la plaza autoriza á todo el que quiera salir con sus ropas y muebles, pero entregando á dicha autoridad todos los comestibles que posean y las llaves de las casas.

AVISO

Hé aquí una nueva ocasión de acudir al socorro de los heridos españoles. La librería de St-Michel, 6, calle de Mezières, pone en venta dos magníficos retratos al agua fuerte. El uno representa al rey Carlos VII en pie, vestido con un sencillo dolman militar, sin cruces ni bordados : su brazo derecho se apoya sobre un trozo de columna ; piensa reflexiona sin duda en el porvenir de España, en el de la Europa cristiana y lo grande de su misión. Se vé en su fisionomía con la calma y serena firmeza de un pensamiento real, la expresión de los santos ardores de su valeroso corazón templados por el amor paternal á su pueblo.

Es una imagen noble, digna de los salones, de los círculos y habitaciones realistas.

Para hacer su pendiente, otra agua fuerte nos muestra á la Reina Margarita, rodeada de tres de sus augustos hijos. Estiende su brazo para unir y proteger á su hijo el infante D. Jaime. ¿ Quién no se conmoviera á vista de tan tierno cuadro ? ¿ Ientars que D. Carlos al frente de sus admirables voluntarios, arrostra todos los peligros de una larga y sangrienta guerra, se vé que esa piadosa é incomparable princesa, educando en tierra de Francia y rodeada de tantas inquietudes, á esas preciosas prendas de la felicidad de España solo halla fuerza y consuelo en la incesante actividad de la caridad.

Pued n obtener estos dos retratos enviando á nuestro despacho por el precio de 40 fr. — Por el correo 50 céntimos de mas.

LES FRÈRES IGNORANTINS

JUGÉS PAR M. COUSIN

(Point du tout clerical celui-là !)

«... A Dieu ne plaise que jamais je puisse songer à exclure personne de l'éducation populaire. Loin de là, je ne cesserai jamais d'appeler à cette noble tâche tous les gens de bien, tous les hommes éclairés, sans aucune exception de cultes, ni de méthodes. Mais, je l'avoue à mes risques et périls, c'est surtout aux Frères de la doctrine chrétienne qu'il me paraît convenable de confier les écoles communales absolument gratuites, comme c'est surtout aux sœurs de charité que nous confions le soin des malades dans les hôpitaux. D'abord c'est au service du peuple que les statuts des Frères les consacrent. Ensuite, par un retour naturel, le peuple les aime.

Le peuple est fier, il ne veut pas qu'on les méprise, et avec les meilleures intentions du monde, on ne peut avoir l'air de mépriser, pour peu qu'on ait des façons trop élégantes.

« Les Frères ne nous méprisent pas » dit le peuple. La tournure un peu lourde et commune de ces bons Frères qui les expose à quelques railleries, leur humilité, leur patience, surtout leur pauvreté et leur désintéressement (car ils ne possèdent rien en propre) les rapprochent et les font bien voir du peuple au milieu duquel ils vivent. Le peuple et l'enfance demandent une patience sans bornes. Quiconque n'est pas doué d'une telle patience, ne doit pas songer à être maître d'école.

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

V. Cousin.

(de l'instruction publique en Hollande. — Paris, 1832, p. 443).

CORRESPONDANCE

Nous recevons à l'instant une lettre qu'il est de notre devoir de publier.

A M. le directeur de LA VOIX DE LA PATRIE.

Je vous supplie de publier ces lignes, sans cela je les remettrai au Courrier de Bayonne.

Hier, il est venu chez moi un pauvre carliste qui arrivait de Navarre pour se rendre à l'armée du centre, me demandant de lui donner l'aumône ; le Comité de Bayonne l'a lui ayant refusée.

Pourriez vous m'expliquer, Monsieur le Directeur, ce que fait le Comité de tout l'argent que lui remet le legitimisme français. C'est un enigma pour moi, et je puis dire pour bien d'autres.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Un de vos abonnés.

Le Cuartel Real du 26 décembre publie la dépêche suivante, qui n'a été jusqu'à présent ni démentie ni confirmée dans sa première partie ; la seconde partie est confirmée par une dépêche du Standard que nous avons donnée hier :

Estella, 27 décembre, 10 h. 40 m. du matin

Don Baldomero Espartero a succombé : ses obsèques sont célébrées aujourd'hui à Logroño.

La sortie des voitures et des chevaux a été interdite dans cette ville, en vue de les utiliser pour le convoi qui se prépare.

L'alcalde de Pampelune a publié un bando par lequel il annonce que les existences de la place n'étant pas en rapport avec le nombre des personnes qui l'habitent, un délai de huit jours est accordé pour sortir de la place aux familles qui le désirent ; elles pourront emporter leurs meubles et effets d'usage, mais elles livreront les clefs de leurs demeures et leurs provisions de bouche.

AVIS

Voici une nouvelle occasion de venir au secours des blessés espagnols. La librerie Saint-Michel, 6, rue de Mezières, met en vente deux magnifiques eaux-fortes. L'une représente le Roi Charles VII, di bout vêtu d'un simple dolman militaire, sans croix, ni broderie ; son bras droit s'appuie sur un fût de colonne ; il songe, il réfléchit sans doute à l'avenir de l'Espagne et de l'Europe chrétienne, à la grandeur de sa mission. On voit sur sa physionomie, avec le calme et la sereine fermeté d'une pensée royale, l'expression des saintes ardeurs de son âme vaillante tempérée, par son amour paternel pour son peuple.

C'est une noble image, digne des salons, des cercles et des demeures royalistes.

Pour lui faire pendant, une autre eau-forte nous montre la Reine Marguerite entourée de trois de ses augustes enfants. Elle, elle étend le bras pour retenir et protéger son fils l'infant Don Jaime. Qui ne serait ému à ce touchant tableau ? Tandis que Charles VII, à la tête de ses admirables volontaires, bravant tous les périls d'une guerre longue et acharnée, on sent que cette pieuse et incomparable princesse, sur la terre de France, élevant, au milieu de tant d'inquietudes, ces précieux gages du bonheur de l'Espagne, ne trouve de force et de consolation que dans les incessantes activités de la charité.

On peut se procurer ces deux portraits dans nos bureaux, au prix de 40 fr. — Par la poste 50 c. en plus.

GROS — EXPORTATION — DÉTAIL

M^{ON} A. GODCHAU

42, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 12

PARIS Au coin de la rue Bergère, 37 et 39 PARIS

Grande Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Hiver

VÊTEMENTS POUR HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

RAYONS SPÉCIAUX AU 1^{er} ET AU 2^e ÉTAGE POUR L'EXPORTATION

Choix immense de Draperie pour Vêtements sur mesure.

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

Enfin, par leurs statuts, les Frères enseignent gratuitement ; il leur est interdit de rien demander aux enfants, et ils se contentent de très peu de choses, pour eux et leurs écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. »

LA SOLUTION ESPAGNOLE

ET

LE PARTI CARLISTE

Par le Marquis D'ALEX,

ancien rédacteur de la Legitimidad et de la Fidelidad de Madrid.

PRIX : édition française, 1 fr. ; en Español, 3 reales.

En vente à la LIBRAIRIE CENTRALE, place du Réduit.

Laissez un héritage à votre femme et à vos enfants en vous assurant sur la vie à la compagnie

LE CONSERVATEUR

souscriptions réalisées 171,000,000

S'adresser à Mr. Tardieu, inspecteur divisionnaire, hôtel de l'Europe.

Le gérant A. SUDOL.

BAYONNE. — Imp. P. CAZALS, place du Réduit, 2.